

## Chiffres clés

---

- 23 inscrits / 18 participants
- 1h40 de réunion et d'échanges

## Intervenants

---

- **Lionel LABELLE**, DREAL AuRA, chef de l'unité inter-départementale 03-15-63,
- **Sophie SEYTRE**, DREAL AuRA, chargée de mission qualité de l'air à l'unité inter-départementale 03-15-63,
- **Didier CHAPUIS**, Atmo AuRA, directeur adjoint,
- **Véronique STARC**, Atmo AuRA, chargée de mission qualité de l'air.

## Liste des interventions

---

- Ouverture par Romain RAGOT, Directeur de cabinet de Philippe CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme
- Intervention technique pour présenter les enjeux généraux de la pollution de l'air - Atmo AuRA
- Propos généraux sur le PPA – DREAL AuRA
- Présentation du bilan et des enjeux du PPA clermontois – DREAL AuRA
- Conclusion par Lionel LABELLE, DREAL AuRA

## Echanges avec les participants

---

### À quoi correspond le polluant COVNM ?

**Véronique STARC** : Il s'agit des composés organiques volatils non méthaniques, qui sont présents dans les carburants, les peintures, les encres, les colles, les détachants, les cosmétiques et les solvants.

**Quels liens existent-ils entre le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) et le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ?**

**Lionel LABELLE** : Ce sont des outils réglementaires différents. Le PPA s'adresse aux agglomérations de plus de 250 000 habitants et c'est le Préfet de département qui est en charge de son élaboration et de son approbation. Le PCAET quant à lui est mis en place par un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Si ces documents ne se veulent pas être à la même échelle de territoire, ils apportent tous les deux des réponses concrètes pour l'amélioration de la qualité de l'air.

**Michaël GRENOUILLOUX, chargé de mission Air-Climat-Energie-mobilité à Mond'Arverne Communauté** : Pour les communes limitrophes au Grand Clermont, les problématiques air, climat et énergie sont des champs nouveaux en matière de politiques publiques. Durant l'élaboration de notre premier PCAET, les enjeux de la qualité de l'air ont été moins mis en avant car le diagnostic montrait que les seuils réglementaires n'étaient pas atteints sur le territoire de Mond'Arverne Communauté. Le travail fait aujourd'hui permet de faire prendre conscience des activités les plus polluantes sur le territoire et de prendre en compte les actions du PPA lors d'une éventuelle révision du PCAET.

**Les 6 polluants présentés et sur lesquels s'axent les enjeux du PPA sont-ils tous aussi dangereux les uns que les autres sur la santé humaine ?**

**Didier CHAPUIS** : D'une part, il faut noter l'effet « cocktail », c'est-à-dire le fait qu'un certain nombre d'habitants, notamment ceux qui habitent à proximité des axes de circulation dans les cœurs d'agglomération, sont exposés à plusieurs polluants en même temps ce qui présente donc un risque accru pour la santé.

D'autre part, pris individuellement, il semblerait que les particules en suspension (PM) soient aujourd'hui plus nocives que les autres composés, et reconnues comme cancérigènes. De plus, ce polluant a un effet sans seuil, c'est-à-dire que tant qu'il est présent dans l'atmosphère, il représente un risque, notamment pour les personnes les plus fragiles.

**Quels outils sont à disposition pour informer et sensibiliser les citoyens sur la qualité de l'air ?**

**Didier CHAPUIS** : Il faut que les gens connaissent l'impact de la qualité de l'air sur leur environnement pour qu'ensuite ils puissent agir. Nous avons donc mis en place plusieurs outils :

- Des informations sur notre site internet (<https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/>).
- L'application smartphone « Air to go », qui permet de mieux connaître la qualité de l'air sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes et d'adapter son comportement afin de réduire son exposition.
- La « Captothèque », qui permet d'emprunter gratuitement des micro-capteurs portables pour expérimenter la qualité de l'air dans son quotidien (chez soi, lors de ses déplacements, au travail)<sup>1</sup>.
- La plateforme « Air Attitude » (<https://airattitude.fr/>), pour rassembler et diffuser l'ensemble des actions en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air, imaginées par les pouvoirs publics, les entreprises, les collectifs et les citoyens.

---

<sup>1</sup> La captothèque est un outil mis en place sur plusieurs grandes agglomérations de la région, notamment sur CAM.

**Comment expliquez-vous que la cartographie de la qualité de l'air d'aujourd'hui disponible sur [atmo-auvergnepnealpes.fr](http://atmo-auvergnepnealpes.fr) présente où un îlot où la qualité de l'air est plus mal « notée » (en jaune) plutôt que l'axe routier Riom / Issoire (en vert) ?**

**Didier CHAPUIS** : Les cartographies peuvent parfois paraître étonnantes, mais elles sont issues des résultats de masses d'air que l'on subit sur la région, plutôt que des émissions qui sont très locales. Il faut savoir que l'on peut avoir un effet de seuil, c'est à dire qu'il y a certains territoires qui vont être juste en dessous des limites, d'autres juste au-dessus.

Atmo AuRA utilise quotidiennement l'inventaire des émissions qui recense l'ensemble des rejets de polluants, ainsi que des modèles de réactions chimiques, de conditions météorologiques, qui permettent de cartographier précisément l'état de la qualité de l'air sur le territoire. Lorsque l'on arrive en saison estivale, avec un ensoleillement modéré et des températures qui s'élèvent, on peut avoir des concentrations d'ozone qui sont plus importantes en périphérie des agglomérations.

**Comment s'est faite la communication sur la phase de concertation citoyenne qui s'ouvre avec cette réunion à destination des citoyens ?**

**Sophie SEYTRE** : La communication sur la phase de concertation a dans un premier temps été relayée aux acteurs membres des ateliers PPA pour qu'ils la diffusent dans leur réseau. Parallèlement, la communication sur la réunion publique de ce soir a été faite via les sites internet de la DREAL, de Clermont Auvergne Métropole et de la Préfecture. Un tweet sur le compte du Préfet a également été posté.

**Même si la voiture n'a plus réellement sa place en ville, est-ce que le PPA va déboucher sur un plan de circulation pour fluidifier le trafic, par exemple en périphérie ?**

**Lionel LABELLE** : Comme cela a été évoqué, un bouquet d'actions est prévu sur le sujet de la mobilité, et sera porté par les entités compétentes, notamment par Clermont Auvergne Métropole.

**Nicolas BONNET, adjoint au Maire de Clermont-Ferrand en charge de la qualité de l'air, des mobilités actives, de la nature en ville et de l'alimentation, représentant de Clermont Auvergne Métropole à Atmo AuRA** : Plusieurs actions sont à noter sur le territoire :

- La révision en cours du plan de circulation, élaboré pour la première fois à l'échelle métropolitaine (bien que les questions de circulation dépendent de chaque commune), avec pour ambition de faire une zone à faibles émissions sur la partie la plus urbaine de Clermont-Ferrand, et donc de réduire le trafic automobile au sein de ce périmètre.
- La révision récente du Plan de Déplacement Urbain (PDU), avec pour objectif de réduire la part de la voiture, d'augmenter celle des transports en commun et du vélo, et de supprimer les autoroutes urbaines.

- Dans le cadre du projet « InspiRe », la création de deux nouvelles lignes de transports en commun en site propre (une intégrale pour la ligne B, une partielle pour la ligne C), avec un niveau de service proche du tramway et la création de pistes cyclables le long des voiries.

Les objectifs du PPA sont donc bien en phase avec les actions initiées sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole. De plus, l'objectif est d'étendre le périmètre du PPA à l'échelle du Grand Clermont (regroupant Riom Limagne et Volcans, Clermont Auvergne Métropole, Mond'Arverne Communauté et Billom Communauté) du fait des nombreuses interactions qui existent entre ces 4 EPCI.

Retrouver la présentation et le replay de la réunion publique sur :

[www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/consultation-du-public-r2989.html](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/consultation-du-public-r2989.html)